



COORDINATION: NELLY (LIGUE ROC)

# POURQUOI SOUTENIR LES AGRICULTEURS LOCAUX

La nourriture est indispensable. En effet, jeûner ne peut durer que peu de temps. L'agriculture est donc un secteur prioritaire, mais elle s'est industrialisée et le commerce de ses productions s'est mondialisé. Mais un contre-courant existe, et qui nous semble beaucoup plus en phase avec les nouvelles priorités.



Ce courant propose le respect du sol, de l'eau, de l'air et des humains, bien sûr. Retour donc à des exploitations de dimensions relativement petites, mais avec l'intégration des nouvelles connaissances. Il ne s'agit en aucun cas d'une régression. L'agriculture biologique y participe quand elle reste locale. Car importer depuis l'autre bout du monde n'a rien de respectueux pour la planète.

## CE COURANT CONSISTE À :

- Produire localement ce qui peut l'être en préservant les variétés séculaires afin de garantir une diversité génétique dont on sait qu'elle est déterminante pour l'adaptation aux fluctuations de température, par exemple.
- Produire localement pour maintenir ou créer des emplois.
- Produire localement pour tisser des liens entre producteurs et consommateurs et rendre conviviaux les achats à la ferme, au marché ou livrés à domicile (abonnement au «panier de la semaine»).
- Et aussi produire sainement.

Mais il s'agit là d'inverser le cours des événements qui se sont mis en place depuis longtemps, et ce retournement de situation ne peut exister que par une solide volonté des agriculteurs, des consommateurs et des élus, unis par un objectif de santé personnelle, familiale, sociétale et planétaire. Il faut donc regarder les programmes électoraux de très près...



## DES ENTENTES À LA QUÉBÉCOISE ET À LA FRANÇAISE

Des agriculteurs membres du réseau québécois d'Agriculture soutenue par la communauté (ASC) cultivent ou élèvent selon les méthodes bio. Leurs clients sont solidaires puisqu'ils deviennent partenaires en achetant une part des récoltes à l'avance. La somme avancée dépend de la quantité hebdomadaire de légumes et de fruits commandée, qui sera déposée en un point de livraison fixe. Il s'agit donc d'un engagement réciproque, d'un véritable contrat de confiance!

Des associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) se multiplient en France, établissant chacune un partenariat entre un groupe de consommateurs et un producteur local. C'est un système de distribution de paniers composés des produits de saison de la ferme. Les clients payent à l'avance leur «abonnement», par chèque ou par prélèvement automatique mensuel ou trimestriel, pour un nombre précis de semaines.

Le panier comporte en général cinq ou six légumes différents et des fruits. Bien sûr, vous n'aurez ni fraises ni haricots verts en hiver! Dans les «Paniers du Val de Loire», pas de sacs en plastique! Et ce doit être pareil dans les autres régions, de l'Alsace à la Côte d'Azur, ou à Paris. Dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de la capitale, le livreur de l'AMAP apporte ses produits à un café associatif. Mais la livraison peut parfois être faite à domicile.

En résumé, les AMAP regroupent des personnes qui souhaitent consommer des produits bio d'un paysan de la région qu'elles connaissent et dont elles achètent sans intermédiaire toute la production de l'année.

DES SITES POUR PROLONGER  
LA LECTURE:  
[www.hubertreeves.info](http://www.hubertreeves.info)  
[www.roc.asso.fr](http://www.roc.asso.fr)  
[www.biodiversite2007.org](http://www.biodiversite2007.org)